**ROUGEOLE**

# Définition des cas

+ Fièvre > 38°C

+ Eruption maculo-papuleuse généralisée de 3 jours ou plus

+ Au moins **un des symptômes suivants** : - toux

* rhume ou infection respiratoire
* conjonctivite

# Prise en charge des cas

* + **Rechercher systématiquement les signes de danger :**
    - perte de poids > 10% du poids initial ou poids < 3ème percentile
    - polypnée ou tirage
    - déshydratation sévère
    - troubles de la conscience

Si l’un de ces signes est présent, il faut garder l’enfant en observation (ou le référer conformément à sa sortie SPT) ; si refus, débuter le traitement et demander de revenir le lendemain.

# Traitement :

- Amoxicilline: 80 mg/kg/j en 2 prises (cf. FT posologie enfants) pendant 7 jours. Si l’enfant ne peut être suivi, donner à la place du Benzathine benzyle pénicilline

60.000U/kg en 1 injection unique.

* Vitamine A : 100 000 UI si < 12 mois, 200 000 UI si > 12 mois
* Pommade ophtalmique tétracycline 1 % 4x/jour
* Paracétamol 30 mg/kg/j en 3 prises
* Si T°>38,5, donner une cure de paludisme selon FT Palu

Si **signes de déshydratation** : voir SPT DRHe et FT Réhydratation/Choléra

Si **convulsions** : Diazépam injectable 0,5 mg/kg en IR ou IM, consulte SPT Convulsion

# Mesures à prendre

**Notification :**

Dans un registre (spécifier âge, lieu de résidence, statut vaccinal) et dans le rapport mensuel SNIS avec les informations sur l’âge et le statut vaccinal. Noter chaque semaine le nombre de nouveaux cas et les décès et le communiquer par téléphone au Bureau de district sanitaire- BDS.

Faire un prélèvement et remplir la fiche de prélèvement pour le laboratoire national de l’Institut National de Santé Publique -INSP. La fiche de prélèvement doit être approuvée par le BDS avant l’envoi du prélèvement au laboratoire.

# Détection d’une épidémie

Analyser les données avant de les envoyer :

* compter les cas
* vérifier s’ils sont plus nombreux que dans la même semaine de l’année non épidémique précédente
* vérifier l’existence ou non des foyers locaux.

Toute anomalie doit être signalée à l’hiérarchie sans délai avec la communication des données.

***Contrôle d’une épidémie : vaccination*** 89

***(voir prochaine page)***

# Contrôle d’une épidémie : vaccination

|  |  |
| --- | --- |
| **Où** | **Qui** |
| * Autour du foyer épidémique * Dans les foyers à haut risque (concentration périurbaine, camps de personnes déplacées ou réfugiées, populations nomades) * Dans le centre de santé pour prévenir la transmission nosocomiale. | * Enfants âgés de 6 mois à 5 ans. * Enfants qui ont été vaccinés avant l’âge de 11 mois, si possible (seconde dose). |

**Renforcer la vaccination de routine dans les zones non atteintes** par le PEV

90